



## IMPRIM'VERT® ET CONIBI : DEUX DÉMARCHES ENVIRONNEMENTALES EXEMPLAIRES ET COMPLÉMENTAIRES DANS LE SECTEUR DE L'IMPRESSION

La marque Imprim'Vert® a été créée en 1998 par les Chambres régionales des Métiers et de l'Artisanat du Loir-et-Cher et du Centre. Elle se concrétise dans une démarche de labélisation, qui porte son nom et dont l'ambition a toujours été de favoriser la mise en place, par les entreprises exerçant une activité d'impression, d'actions concrètes conduisant à une diminution de leurs impacts environnementaux. Propriété du Pôle d'Innovation de l'Imprimerie (P2i) depuis 2007, elle s'est progressivement diffusée dans toutes les régions de France et même au niveau européen. La certification Imprim'Vert® repose sur un certain nombre de règles, dont l'élimination responsable des consommables d'impression et DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques). Dans ce cadre, le recours aux services du consortium CONIBI, spécialiste de la collecte, du tri, du recyclage et de la valorisation des déchets bureautiques, est fortement encouragé par Imprim'Vert®, car favorable à l'obtention du label.

### SENSIBILISER POUR FAVORISER DE BONNES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

A ce jour, 2 000 imprimeurs ou affiliés sont labélisés Imprim'Vert®. Un chiffre qui a presque triplé depuis 2007, tandis que la marque a parallèlement développé sa notoriété. Aujourd'hui, 200 chargés de missions, spécialement formés et évoluant dans les Chambres de Commerce et d'Industrie du

territoire, accompagnent les entrepreneurs du secteur dans leur démarche de certification.

Imprim'Vert® diffuse notamment à leur intention un guide des bonnes pratiques, dans lequel des organismes de référence capables de les aider à répondre

aux 5 critères d'éligibilité sont recommandés. C'est le cas de CONIBI, un consortium spécialisé dans la collecte et le traitement des cartouches usagées, mais aussi des DEEE, piles et sources lumineuses, qui compte à ce jour plus de 40 000 entreprises clientes.

« Notre rôle est de sensibiliser les imprimeurs à une démarche active en matière de recyclage de leurs déchets polluants. Même si nous n'imposons aucun prestataire, nous devons être en mesure d'en recommander. CONIBI fait partie des rares organismes à assurer un service de qualité de bout en bout. Il est essentiel pour nous d'obtenir un rapport de suivi des déchets, qui soit complet, transparent et clair. Avec ce consortium, c'est toujours le cas »

**M. MATTELY**  
ANIMATEUR  
NATIONAL  
DE LA MARQUE  
IMPRIM'VERT

**2 000**  
entreprises du secteur  
de l'impression labélisées  
**Imprim'Vert®** en 2014, soit  
**50%** des acteurs  
du marché. Ces derniers  
représentent, à eux seuls,  
**80%** des tonnages  
d'impression annuels.

## UNE ENTENTE VERTUEUSE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Ainsi, pour toute demande de titularisation et/ou de renouvellement du label Imprim'Vert®, CONIBI se positionne comme un interlocuteur privilégié. Né en 2000 du regroupement des plus grandes marques de l'impression, il permet non seulement aux imprimeurs de disposer d'une solution de traitement de leurs déchets bureautiques à la fois simple, souple et efficace, mais également d'en faire la preuve ! Il offre, en effet, une traçabilité totale, transparente et vérifiable d'un bout à l'autre de la chaîne.

De son côté, CONIBI se réjouit du plébiscite de cet organisme, réputé en matière de certification environnementale. « Le fait d'être intégré au guide des bonnes pratiques d'Imprim'Vert® est une reconnaissance du sérieux et du professionnalisme de notre démarche et nous motive au quotidien pour continuer à être irréprochables »

« Nous avons régulièrement des demandes de reporting de nos clients imprimeurs, lors du renouvellement annuel de leur label. Nous sommes ravis de constater que les bilans de recyclage Conibi constituent une garantie et un atout dans la démarche d'obtention d'un label . »

### TEMOIGNAGE AGG Print : un imprimeur engagé pour la planète avec CONIBI et Imprim'Vert®

Consciente de la nécessité d'agir durablement et à son niveau pour préserver les ressources naturelles, la société AGG Print a entamé, dès 2006, différentes démarches de certification éco-responsables.

Pour obtenir la labélisation Imprim'Vert® notamment, l'imprimeur a dû apporter la preuve du traitement de ses déchets bureautiques.

« Dans notre secteur, nous sommes particulièrement sensibilisés aux problématiques environnementales. Notre ambition était de pouvoir mesurer, année après année, les progrès réalisés dans la maîtrise de nos impacts à tous les niveaux et de les partager à la fois en interne avec nos collaborateurs, mais aussi en externe avec nos partenaires et clients. »

« A l'époque, nous donnions encore nos cartouches à une association caritative. Or, cette association n'était pas du tout équipée pour traiter des volumes aussi importants que les nôtres. Résultat : ils finissaient par tout envoyer à la déchetterie, ce qui ne convenait évidemment à personne. Je me suis alors renseigné et j'ai découvert CONIBI. »

**BOSSE PLATIÈRE**  
RESPONSABLE  
ENVIRONNEMENT  
AGG PRINT



**EMMANUEL DELAMORT**  
DIRECTEUR  
COMMERCIAL  
DE CONIBI

### Les 5 critères d'attribution du label Imprim'Vert®

#### 1 **Élimination conforme des déchets**

(emballages et chiffons souillés, solvants de nettoyage usagés, cartouches jet d'encre et toners, DEEE, chimie, plaques usagées, eaux de dégravage...)

#### 2 **Sécurisation des stockages de liquides dangereux en cours d'utilisation ou non**

#### 3 **Non utilisation de produits toxiques et étiquetés comme tels (symbole de la tête de mort)**

#### 4 **Sensibilisation environnementale via une communication spécifique sur la démarche Imprim'Vert® auprès de ses collaborateurs et de ses clients**

#### 5 **Suivi trimestriel des consommations énergétiques sur site**

AGG Print a très vite été convaincu des qualités de ce service et y a souscrit en 2008. Les points qui ont fait la différence : une organisation professionnelle, la fourniture d'Ecobox® (des conteneurs adaptés pour stocker

les consommables d'impression usagés), la possibilité de collectes à la demande, la rapidité de traitement, l'assurance d'un recyclage et d'une valorisation des déchets, ainsi que la gratuité du service.

L'imprimeur n'a ainsi pas tardé à étendre cette prestation à d'autres consommables, tels que les DEEE et les piles. Contrairement aux cartouches et toners, ces collectes sont payantes, ce qui n'a pas été un frein pour AGG Print.

AGG Print reconnaît donc pleinement l'efficacité et l'utilité de ce service dans le cadre de sa démarche de certification.

« Avec CONIBI, j'ai totalement confiance. De plus, le consortium est capable de gérer de très petites quantités, ce qui n'est pas le cas de tous les organismes de collecte. Ainsi, nos piles ne représentent qu'un tonnelet par an, ce qui ne leur pose aucun problème. »

« Personne, chez nous, n'aurait plus l'idée de mettre une cartouche à la poubelle ! Avec les bordereaux de suivi, nous avons également l'assurance que nos déchets sont traités et non plus jetés simplement à la déchetterie. Nous pouvons ainsi prouver nos déclarations, lors du renouvellement de notre label Imprim'Vert®, qui se fait en toute sérénité . »

AGG Print est investit dans une démarche Eco Responsable. La collecte multi-déchets que nous avons mis en place avec eux participe pleinement à la réduction

des impacts sur l'environnement. Nous ne souhaitons qu'une chose : que toutes les entreprises soient engagées qu'AGG Print dans le développement durable.



**BOSSE PLATIÈRE**  
RESPONSABLE  
ENVIRONNEMENT  
AGG PRINT

Le label Imprim'Vert® est renouvelé tous les ans par simple déclaration en ligne et envoi de bordereaux de suivi des déchets, puis tous les 3 ans via un audit sur site.

### MIEUX CONNAÎTRE LA CERTIFICATION IMPRIM'VERT®

La procédure d'attribution de la marque existe depuis 1998 et a pour objectif d'aider les imprimeurs à limiter leurs impacts sur l'environnement, grâce à des actions concrètes. Cette dernière doit être renouvelée chaque année. Imprim'Vert® est une marque reconnue par l'ensemble des acteurs des industries graphiques et des métiers de l'impression.

**Pour en savoir plus : [www.imprimvert.fr](http://www.imprimvert.fr)**



### MIEUX CONNAÎTRE AGG PRINT

AGG PRINT fournit des solutions d'impression de documents et de visuels ainsi que de dématérialisation WEB 3.0 avec rematérialisation en Print on Demand uniques au monde. Ses offres de prestations s'intègrent dans une démarche écoresponsable profonde (recherche et développement), intègre (auditée) et pérenne (depuis près de 10 ans).

**Pour en savoir plus : [www.aggprint.com](http://www.aggprint.com)**



### MIEUX COMPRENDRE L'ACTIVITÉ DE CONIBI

Créé le 27 janvier 2000, CONIBI est un consortium réunissant les plus grandes marques et les principaux fournisseurs de solutions d'impression. Expert du traitement des consommables usagés des entreprises, ce consortium collecte, trie, traite, recycle et valorise les déchets de consommables informatiques et bureautiques. CONIBI est membre du Syndicat National des Entreprises de Systèmes et Solutions d'Impression (SNESSI), également certifié ISO 9001 et 14001 par l'AFAQ. Enfin, le consortium a mis en place un système de Management de l'Environnement et de la Qualité (SMEQ). En 2013, CONIBI a collecté plus de 1 800 tonnes de cartouches d'impression.

### CONTACTS PRESSE

**Aressy RP**

**Paul Gillet**

Ligne fixe : 01 41 38 89 21

Portable : 06 60 64 08 63

[p.gillet@areddy@rp.com](mailto:p.gillet@areddy@rp.com)